



Licenciement pour inaptitude

Par **jessy62670**, le **04/04/2016** à **11:24**

bonjour je voudrais savoir depuis le 26 mars le patron devait me licencier. j ai eu mon premier rendez vous le 30 mars ,le patron ma rempli le papier pour la sécurité sociale qui me dit que la date du licenciement et pour le 04 avril que je recevrai un recommander pour le 2 ème rendez vous je l appelle et la il me dit qu il ne donne pas e rendez vous que je recevrai la feuille du licenciement et après voir avec la secrétaire pour les papier et le chèque a t il le droit de me faire patienté comme sa ?quand je vais etre payé ?pouvez vous me renseigné car la cela fait 2 mois que je percoi rien merci d avance

Par **morobar**, le **04/04/2016** à **18:59**

Bonsoir,
[citation],le patron ma rempli le papier pour la sécurité sociale qui me dit que la date du licenciement[/citation]
Ce papier n'existe pas.
Soyez aimable de reprendre l'exposé de votre situation si vous voulez des réponses.